

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06358 Numéro SIREN : 890 350 473 Nom ou dénomination : A.V CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt 10044

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102020	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A.V CONSTRUCTIONS 20 avenue Clément Ader 94420 Le Plessis-Tréville France	20 avenue Clément Ader 94420 Le Plessis-Tréville
SIRET 89035047300017	DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
	LE 30 MAI 2022 10044 SOUS LE N°

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Montage de structures métalliques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	34 061	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE 50C CIEL
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐	Viseur conventionné ☐
N° d'agrément CGA	Date : 16052022
	Lieu : LE PLESSIS TREVILLE
	Qualité : Président
	Nom du signataire : M Perdigão Dias Vieira Armando

Désignation de l'entreprise <u>A.V CONSTRUCTIONS</u>										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise <u>20 avenue Clément Ader 94420 Le Plessis-Tréville</u>															
SIREN <u>8 9 0 3 5 0 4 7 3</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 5</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>					
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>															
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028		030								
	Immobilisations financières * (1)				040		042								
	Total I (5)				044		048								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	12 273	070			12 273						
		Autres* (3)		072	6 616	074			6 616						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	48 031	086			48 031							
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	66 920	098			66 920								
Total général (I + II)										110	66 920	112		66 920	
PASSIF												Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				1 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		)	132									
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136			28 952							
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142			29 952							
Provisions pour risques et charges										Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166			4 045							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		)	172		32 923							
Produits constatés d'avance				174											
Total III										176			36 968		
Total général (I + II + III)										180			66 920		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A. V CONSTRUCTIONS**Néant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210				
	Production vendue	Biens	215		214				
		Services*	217		218	233 887			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	13			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	233 900			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	11 579			
	Variation de stock (marchandises)*				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier :.....)				242	172 272			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244				
	Rémunérations du personnel*				250	11 087			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 901			
	Dotations aux amortissements*				254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges				262				
			dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	199 839			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	34 061			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294				
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI)					300				
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347						
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	5 109			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	28 952			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	28 952	314			
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 109				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648					
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1	352	34 061	354
						Déficit col. 2			
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1	370	34 061	372	
					Déficit col. 2				

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A.V CONSTRUCTIONS

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A.V CONSTRUCTIONS

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A.V CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

Désignation de l'entreprise : A.V CONSTRUCTIONS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	25 379
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 104
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A.V CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102020		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		1	5
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	233 887	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1		106	233 887
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	13	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2		144	13
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	18 613	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	164 994	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	244	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3		152	183 851
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 50 049
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	50 049
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du 160 au		
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 9 0 3 5 0 4 7 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.V CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie) 20 avenue Clément Ader

CODE POSTAL 94420

VILLE Le Plessis-Tréville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PERDIGAO DIAS VIEIRA	Prénom(s)	ARMANDO
Nom marital		% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Naissance : Date	04061974	N° Département	99	Commune	TOMAR
Pays	PT				
Adresse : N°	8	Voie	RUE PIERRE CURIE		
Code Postal	93160	Commune	NOISY LE GRAND	Pays	FR

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Pays					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 9 0 3 5 0 4 7 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.V CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie) 20 avenue Clément Ader

CODE POSTAL 94420

VILLE Le Plessis-Tréville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Détail des Comptes

A.V CONSTRUCTIONS

Période du 01/10/20 au 31/12/21
Edition du 16/05/22

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2021	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Actif Circulant				
Clients et comptes rattachés	12 272,80		12 272,80	
411000 COMPTE CLIENT D+FAUT	11 872,80		11 872,80	
411MON MONACHINI CONSULTING SARL S	400,00		400,00	
Autres créances	6 616,30		6 616,30	
445667 TVA D+DUCTIBLE 20 %	3 581,00		3 581,00	
445670 CR+DIT DE TVA + REPORTER	273,00		273,00	
455000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	2 762,30		2 762,30	
Disponibilités	48 031,08		48 031,08	
512000 BANQUE	48 031,08		48 031,08	
Total II	66 920,18		66 920,18	
Total général (I + II)	66 920,18		66 920,18	
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 000,00		1 000,00	
101000 CAPITAL	1 000,00		1 000,00	
Résultat de l'exercice	28 952,16		28 952,16	
TOTAL I	29 952,16		29 952,16	
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 045,20		4 045,20	
401ELG ELG CONSEILS	1 045,20		1 045,20	
401INS INSTALACIER UNIPessoal LDA	3 000,00		3 000,00	
Autres dettes	32 922,82		32 922,82	
421001 MR PERDIGAO DIAS VIEIRA ARMAND	1 256,76		1 256,76	
431000 S+CURIT+ SOCIALE	850,00		850,00	
437300 PRO BTP	328,26		328,26	
444000 ETAT IMPÊT SUR LES B+N+FICES	5 109,00		5 109,00	
445717 TVA COLLECT+E 20 %	25 378,80		25 378,80	
TOTAL III	36 968,02		36 968,02	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	66 920,18		66 920,18	

Détail des Comptes

A.V CONSTRUCTIONS

Période du 01/10/20 au 31/12/21
Edition du 16/05/22

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021		En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de service	233 886,78		233 886,78	
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	126 894,00		126 894,00	
706001 PRESTATIONS DE SERVICES + 0%	106 992,78		106 992,78	
Autres produits	13,29		13,29	
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	13,29		13,29	
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	233 900,07		233 900,07	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	11 579,05		11 579,05	
607000 COMPTE ACHAT LOCAL	11 579,05		11 579,05	
Autres charges externes	172 271,97		172 271,97	
606140 CARBURANTS DIVERS	6 664,34		6 664,34	
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	369,37		369,37	
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	141 229,81		141 229,81	
613000 LOCATIONS	243,81		243,81	
615000 ENTRETIENS ET R+PARATIONS	92,17		92,17	
616000 PRIMES D'ASSURANCE	2 343,80		2 343,80	
622600 HONORAIRES	6 446,00		6 446,00	
625000 DEPLACEMENT. MISSIONS ET RECEPTIO	8 973,38		8 973,38	
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	242,53		242,53	
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	345,08		345,08	
628000 DIVERS	5 321,68		5 321,68	
Rémunérations du personnel	11 086,98		11 086,98	
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	11 086,98		11 086,98	
Charges sociales	4 900,89		4 900,89	
645100 COTISATIONS URSSAF	4 029,97		4 029,97	
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	774,98		774,98	
645800 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO	24,31		24,31	
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	71,63		71,63	
Autres charges	0,02		0,02	
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	0,02		0,02	
Total des charges d'exploitation (II)	199 838,91		199 838,91	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	34 061,16		34 061,16	
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Impôts sur les bénéfices (VII)	5 109,00		5 109,00	
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 109,00		5 109,00	
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	28 952,16		28 952,16	
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	5 109,00		-5 109,00	-100,00
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 109,00		-5 109,00	-100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	34 061,16		34 061,16	
Déficits				

Détail des Comptes

A.V CONSTRUCTIONS

Période du 01/10/20 au 31/12/21
Edition du 16/05/22

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2021	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	34 061,16	0,00	34 061,16	

" A.V CONSTRUCTIONS "
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège Social :
ZA du Ponroy
20 avenue Clément Ader
94 420 Le Plessis-Trévisé

R.C.S. 890 350 473

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 23 MAI 2022**

Je soussigné, Monsieur Perdigao Dias Vieira Armando, agissant en qualité de seul Président et actionnaire unique de la société A.V CONSTRUCTIONS ai établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société par actions simplifiée à associé unique durant l'exercice clos le 31/12/2021 en vue d'approbation des comptes par moi-même en qualité d'actionnaire unique.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Avec un premier exercice de 14 mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 233 900.07 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 199 838.91 €, ce qui a dégagé un résultat d'exploitation de 34 061.16 €.

Le résultat net comptable se traduit par un bénéfice comptable de 28 952.16 € et fiscale de 34 061.16 €.

II - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Notre Société a poursuivi ses activités sociales, de façon normale, sans incident notoire, et ce, tant auprès de la clientèle que des administrations.

III - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 952.16 euros, l'associé unique décide de l'affecter en report à nouveau, autres réserves et après dotation de la réserve légale de 50€.

Ainsi, le poste « Capitaux propres » de la société s'établira comme suit :

- Capital social	1 000 €
- Réserve légale	50 €
- Autres Réserve légale	28 900 €
- Report à Nouveau	2.16 €

Soit	29 952.16 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

IV - PERSPECTIVE D'AVENIR

Nous poursuivons nos efforts afin d'obtenir des résultats positifs, malgré la mauvaise conjoncture économique actuelle.

A.V

V - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

VI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention visée par L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

Fait et signé au Plessis-Trévisé, en trois exemplaires,
Le 23/05/2022

La Présidence

Lu et approuvé

Quand'au

" A.V CONSTRUCTIONS "
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège Social :
ZA du Ponroy
20 avenue Clément Ader
94 420 Le Plessis-Trévisé

R.C.S. 890 350 473

**AFFECTATION DES RESULTATS ADOPTÉE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

DU 23 MAI 2022

DEUXIÈME DÉCISION

L'actionnaire unique, connaissance prise des éléments comptables, faisant apparaître, pour l'exercice social clos le 31/12/2021, un bénéfice de 28 952.16 euros, l'associé unique décide de l'affecter en report à nouveau, autres réserves et après dotation de la réserve légale de 50€.

Ainsi, le poste « Capitaux propres » de la société s'établira comme suit :

- Capital social	1 000 €
- Réserve légale	50 €
- Autres Réserve légale	28 900 €
- Report à Nouveau	2.16 €

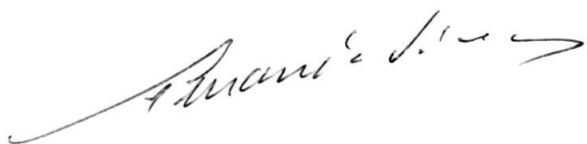
Soit	29 952.16 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution adoptée à l'unanimité.

A.V CONSTRUCTIONS

20 av. Clément Ader - ZA du Ponroy
94420 LE PLESSIS-TREVISÉ
RCS Créteil : 890 350 473



A.V. CONSTRUCTIONS
20 av. Clément Ader - ZA du Fenoy
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE
RCS Créteil - 830 320 434

" A.V CONSTRUCTIONS "
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège Social :
ZA du Ponroy
20 avenue Clément Ader
94 420 Le Plessis-Tréville

R.C.S. 890 350 473

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 23 mai, à seize heures,

Je soussigné, Monsieur Perdigao Dias Vieira Armando, agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société ACP REVETEMENTS après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, ayant eu connaissance de l'inventaire, du bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31/12/2021 ainsi que du rapport de gestion, approuve purement et simplement les comptes et le bilan, se soldant par un bénéfice net de l'exercice de 28 952.16 €, ainsi que toutes les opérations qui y sont traduites où en découlent.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique, connaissance prise des éléments comptables, faisant apparaître, pour l'exercice social clos le 31/12/2021, un bénéfice de 28 952.16 euros, l'associé unique décide de l'affecter en report à nouveau, autres réserves et après dotation de la réserve légale de 50€.

Ainsi, le poste « Capitaux propres » de la société s'établira comme suit :

- Capital social	1 000 €
- Réserve légale	50 €
- Autres Réserve légale	28 900 €
- Report à Nouveau	2.16 €

Soit	29 952.16 €
------	-------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique, confirme en tant que de besoin sa rémunération en tant que Président de la société, au cours de l'exercice écoulé qui s'est élevée à la somme brute de onze mille quatre-vingt-six euros et quatre-vingts dix-huit cts (11 086.98 €).



QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la Loi.

Perdigao Dias Vieira Armando

Lu et approuver

Armando Dias Vieira